**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 JUIN 2016**

 Lesmembres du bureau **présents :**

* + - SUZANNE Jimmy Président
		- VERDAT DU TREMBLEY Christine Secrétaire
		- VERDAT DU TREMBLEY Eric Trésorier
		- CUNY Christine
		- LEFRANC Didier
		- PERSONNAT Noe

En préambule, Jimmy souhaite faire un « point zéro », sur la situation de la section :

|  |  |
| --- | --- |
| Décembre 2014 | Juin 2016 |
| En caisse : environ 8000,00€. | En caisse : moins de 4000,00€. |
| 3ème Édition du tournoi national B : bénéfice net, en 2014, pour le club = 1500,00€. | Plus de tournoi.1 Loterie qui a rapporté environ 400,00€ |
| 11 Sponsors pour le club et le tournoi. | 1 Sponsor. (Intermarchés des Andelys) |
| 1 Entraîneur diplômée d’État et joueuse de haut-niveau, Ioana POPESCU. | Plus d'entraîneur extérieur. |
| 57 Licenciés. | 48 Licenciés. |
| 2 Entraîneurs, en plus de Ioana (Gavril et Jimmy) | 5-1 (départ d'Alain COLLOT) entraîneurs (Virginie, Christophe, Jimmy et Noé) |

Jimmy fait remarquer que vue, les finances, il ne sera pas facile de financer les « gros déplacements » que risquent de faire Arina, en critérium.

* Noé s'occupe du tournoi amical qui devrait avoir lieu le 2 Septembre 2016, avec Anne Fondacci et les clubs de Grossoeuvre et de Guichainville, La date initiale et habituelle du 1er vendredi de juillet, n'est pas retenue à cause de l'Euro.
* Pour la fête de sport du 3 Septembre 2016 : Jimmy, Eric, Didier et Noe seront présents,
* Nous ferons une réunion fin août pour mettre en place une « règle » claire et simple pour les compositions d'équipes en championnat départemental masculin.
* Nous devons réfléchir et choisir si oui ou non passons aux balles plastiques (sachant que pour les critériums, le basculement sera effectif, la saison prochaine)
* Noé sera présent au mois de juillet pour assurer les entraînements les lundis et mercredis,
* Concernant le site du club, Jimmy demande aux membres du bureau de lui dire, ce qu'il faut revoir et nous attendons des suggestions, Première remarque : la rubrique 'Tout et Rien' est à supprimer.